

Mémoire de l'organisme Passages

Dans le cadre de la Commission parlementaire sur l'itinérance



Document rédigé par l'équipe de Passages

4 novembre 2008

Introduction

En 1986, Passages avait pour mission d'offrir une alternative aux jeunes femmes de la rue concernées par la prostitution, la toxicomanie et était composé de deux travailleuses de rue qui se servaient d'un petit local comme lieu de rencontre.

C'est en 1990 que la maison d'hébergement a accueilli ses premières résidentes. Au fil des ans, des changements importants sont survenus au sein de la population des jeunes de la rue. Leur situation a évolué vers une multiplicité de problématiques : toxicomanie, VIH, itinérance, fugue, délinquance, santé mentale, suicide et autres. Cette situation particulièrement vraie, en 1990, au centre-ville de Montréal, l'est encore aujourd'hui 18 ans plus tard. Depuis sa création, il y a 22 ans, Passages a évolué afin de toujours mieux répondre aux besoins des jeunes femmes en difficulté, a contribué aux réflexions et a participé aux actions visant la reconnaissance du travail fait par les organismes communautaires du milieu.

Afin de porter nos demandes actuelles, Passages a choisi, dans le cadre de cette Commission parlementaire sur l'itinérance, de décrire ses services afin de vous démontrer la pertinence de son existence et de porter à votre attention trois axes de revendication concernant notamment le droit de cité pour les personnes en situation d'itinérance, le soutien aux pratiques d'insertion dans la communauté et le droit et l'accès au logement.

Passages

Mission et objectifs

Ressource d'hébergement et d'insertion, Passages offre à des jeunes femmes en difficulté de 18 à 30 ans une alternative à la rue et à l'exclusion. Elles ont en commun de se trouver dans une situation précaire, certaines pour un moment, d'autres depuis plus longtemps. Elles sont souvent sans domicile fixe, vivent dans une situation de grande précarité et font face à de multiples problématiques (santé mentale, toxicomanie, violences, VIH, ...)

Passages a pour mission d'offrir un lieu d'accueil et d'hébergement, de contribuer à améliorer les conditions de vie, de santé et de sécurité des jeunes femmes en difficulté et de soutenir les démarches leur permettant de prendre du pouvoir sur leur vie, favorisant ainsi l'insertion et le maintien dans la communauté.

Les services de Passages

Afin de répondre aux objectifs liés à sa mission, Passages a, depuis sa création en 1986, développé différentes stratégies afin de rejoindre les jeunes femmes en difficulté et offert différentes alternatives au mode de vie lié à la rue. Près de 4 ans après sa fondation, Passages a pris la décision de mettre sur pied un service d'hébergement afin de répondre aux besoins des jeunes femmes et de pouvoir les soutenir dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Passages

ciblait alors l'hébergement comme étant une réponse à l'itinérance et développait ses services en ce sens.

Et c'est toujours dans cette perspective que nous offrons, 18 ans plus tard, des services d'hébergement, des activités d'insertion dans la communauté et d'implication communautaire (via le projet L'Autre côté de la rue) et avons mis sur pied, dans les deux dernières années, un projet de logement avec support communautaire.

Les jeunes femmes de Passages¹

Les 200 femmes reçues annuellement à Passages ont entre 18 et 30 ans, plus de 50% d'entre elles ont entre 19 et 24 ans. Elles sont jeunes et souvent intenses. Leur histoire porte son lot d'aspirations et de désillusions, d'expérimentations et de risques. Elles ont des projets de vie à court terme et quelquefois pas de projet du tout.

En 2007-2008

100% vivent sous le seuil de la pauvreté

100% sont sans abri

50% sont prestataires de la Sécurité du revenu

18 % sont sans revenu aucun

68% témoignent avoir un problème de consommation de drogues

dont 35% par injection

45% affirment avoir vécu de la violence (familiale, conjugale, sexuelle,...)

35% présentent un problème de santé mentale bien qu'il fasse l'objet de peu, sinon d'aucun, suivi

23% sont mères sans la garde de leur enfant

17% sont enceintes

76% sont d'origine canadienne

3% sont d'origine haïtienne

5% sont d'origine autochtone

L'hébergement

L'accueil et l'hébergement sont offerts 24 heures par jour, 365 jours par année. Passages offre **différentes formules de séjours** en réponse à des besoins variés allant de l'urgence (dépannage de 3 nuits consécutives) à un temps d'arrêt plus ou moins prolongé (un mois

¹ Les données liées aux jeunes femmes de Passages et à l'hébergement proviennent du rapport d'activités annuel 2007-2008 de Passages.

en court terme et un maximum de 5 mois en séjour prolongé) au sein d'une maison dont la capacité d'accueil est de 16 places.

Le dépannage et le séjour court terme sont offerts gratuitement alors que le séjour prolongé est payant. Pour tous ces séjours, les femmes ont accès à un lit dans une chambre double ou triple, trois repas par jour et des collations. Des douches et des laveuses sont accessibles à toutes et les produits d'hygiène sont fournis gracieusement. Passages reçoit aussi des dons de vêtements et permet, à toute jeune femme dans le besoin, de prendre quelques vêtements (pyjama, sous-vêtements, manteaux, pantalons,...)

Le dépannage

Ce type de séjour permet d'accueillir toute jeune femme se trouvant sans ressource immédiate, en détresse. Le dépannage est la première étape de toute demande d'hébergement à Passages. Elle permet à la jeune femme de se reposer pendant 3 nuits consécutives et de faire le point. Une jeune femme qui décide de quitter après 2 jours peut le faire sans aucun préjudice, mais devra attendre 10 jours avant de pouvoir refaire une demande de dépannage.

En 2007-2008, 470 dépannages ont été offerts à 197 jeunes femmes différentes.

De ces jeunes femmes, 93 venaient à Passages pour une première fois cette année, nombre identique à l'an dernier, alors qu'elles étaient 126 et 119 les années précédentes. Quoique le nombre de jeunes femmes différentes soit relativement stable depuis 2004, le nombre de nouvelles tend à diminuer.

L'expérience acquise au cours des dernières années confirme la nécessité de maintenir un hébergement de dépannage (24 à 72 heures).

Le dépannage est la porte d'entrée aux autres séjours ainsi qu'aux autres services de Passages.

Nuit humanitaire :

Une jeune femme vivant une situation de crise, d'urgence ou de vulnérabilité et n'ayant pas accès au dépannage (pour une raison x) se verra offrir une nuit humanitaire. Elle pourra donc venir se reposer, manger, être en sécurité et avoir le soutien des intervenantes pour une nuit et devra quitter le lendemain à 13h.

Le court terme

Une jeune femme peut aussi, après 3 nuits consécutives, faire une demande de séjour court terme. Elle aura ainsi accès à un séjour d'une durée de 1 mois. Nous demandons à la jeune femme qui souhaite faire un séjour de ce type de se questionner sur ce qu'elle souhaite entreprendre pour le prochain mois. Le besoin exprimé peut aussi bien être celui de se reposer et

de manger 3 repas par jour que celui d'entamer des démarches pour se trouver un appartement. Une intervenante-accompagnatrice la rencontrera, au besoin, pour lui offrir du soutien dans ce qu'elle aura décidé d'entreprendre pour elle-même.

En 2007-2008, 158 séjours ont été complétés par 116 jeunes femmes différentes.

Le séjour prolongé

Suite à un séjour court terme, les jeunes femmes qui souhaitent rester à Passages pour quelques mois (maximum 5) et qui ont accès à un revenu, peuvent faire une demande de séjour prolongé. Nous n'offrons pas une chambre à prix modique mais un endroit sécuritaire où elles pourront dormir et manger à chaque jour et avoir le soutien nécessaire pour entamer des démarches qui leur permettront de reprendre du pouvoir sur leur vie. Le suivi d'une intervenante-accompagnatrice est alors indispensable pour que les jeunes femmes se sentent soutenues dans ces démarches.

Tel que mentionné précédemment, ce type de séjour n'est pas offert gratuitement. Le coût est de 270\$ par mois et nous demandons 50\$ de dépôt (en cas de bris de matériel notamment). Le premier mois (à vie) est offert gratuitement par Passages afin de permettre à la jeune femme de gérer et de planifier les coûts liés à son séjour.

Passages offre ce type de séjour pour que des jeunes femmes ayant vécu (et/ou vivant encore) des difficultés expérimentent la stabilité en logement et qu'elles puissent vivre un succès. Quoique le nombre de femmes qui s'en prévalent représente 13% de la population accueillie dans notre organisme, la formule reste pertinente et en légère augmentation. Au terme de leur séjour prolongé, certaines jeunes femmes quittent pour le projet logement de Passages.

Actions des jeunes femmes

Comme nous le mentionnions précédemment, les jeunes femmes désirant prolonger un dépannage et entamer un court terme (et un séjour prolongé par la suite) déposent une demande et doivent nous révéler ce qu'elles envisagent pour les prochains jours, les prochains mois.

Situation à l'hébergement en séjour prolongé 2007-2008			
L'analyse porte sur 28 séjours de 26 jeunes femmes différentes			
% calculé à partir du nombre de séjours		% calculé à partir du nombre de mentions des besoins	
BESOINS NOMMÉS	Mentions Nombre (%)	RÉALISATIONS	Mentions Nombre (%)
Hébergement à long terme ou un appartement	14 (50%)	Hébergement à moyen ou long terme / appartement trouvé	7 (50%)
Travail et programmes d'insertion	13 (46%)	Démarches de travail ou de programmes réalisés	9 (69%)

Stabilité, sécurité, réduire stress	12 (43%)	Stabilité et sécurité accrues ; Stress réduit	10 (83%)
Réduire sa consommation	7 (25%)	A réduit sa consommation	7 (100%)
Santé et soins	7 (25%)	Démarches de santé et de soins réalisées	8 (114%)
Économiser, budgéter ou régler ses dettes	7 (25%)	A économisé de l'argent/ fait un budget ou réglé ses dettes	3 (43%)
Démarches légales	6 (21%)	Démarches légales réalisées	4 (67%)
Retour à l'école	6 (21%)	Démarches effectuées	2 (33%)
Faire le point	5 (18%)	A fait le point	3 (60%)
Assistance emploi	5 (18%)	Démarches pour l'assistance emploi complétées ou en cours	6 (120%)
Conflits famille / conjoint / enfants	3 (11%)	Démarches entamées	3 (100%)
Soutien des intervenantes	3 (11%)	Soutien reçu	4 (133%)
Papiers et pièces d'identité	3 (11%)	Démarches faites	1 (33%)
Décision concernant la grossesse en cours	2 (7%)	Décision prise	2 (100%)
Prendre du repos	0 (0%)	S'est reposée	3 (300%)

* Les pourcentages supérieurs à 100% illustrent le fait que certaines jeunes femmes nomment certains éléments comme étant des réalisations alors qu'elles ne les avaient pas ciblé comme besoins au départ.

Le projet logement

D'une entente initiale intervenue avec la Société d'habitation populaire de l'est de Montréal (SHAPEM) permettant d'offrir six (6) logements, le projet se développe et vise douze (12) unités de logements dont huit (8) sont actuellement occupées.

L'Office Municipal d'Habitation de Montréal, Passages et la SHAPEM ont convenu d'une entente d'attribution de six unités de « supplément au loyer » permettant de réduire à long terme les coûts de loyer de six locataires. Cette collaboration permet à Passages d'offrir pour les six autres logements une allocation afin d'offrir un soutien financier aux jeunes femmes locataires.

Par le support communautaire, nous offrons une intervention flexible et variée, allant de l'accompagnement à une présence significative au local communautaire. Ainsi, nous visons à soutenir la gestion individuelle du quotidien, la consolidation et le développement des habiletés et de l'autonomie de jeunes femmes qui présentent souvent diverses difficultés et pour qui l'accès et le maintien en logement sont souvent difficiles tant pour des causes d'ordre économique que psychosocial.

Force est de constater que Passages répond ainsi à un besoin manifeste de certaines des jeunes femmes accueillies à l'hébergement. De même, il faut savoir que le seul logement ne suffirait pas. C'est ainsi que nous retrouvons les locataires impliquées dans les différentes activités d'insertion dans la communauté et d'implication communautaire offert par notre projet L'Autre côté de la rue.

Une fois leur situation locative stabilisée, elles sont disponibles à vivre et à investir de façon plus soutenue d'autres projets.

Par ailleurs, elles vivent une appartenance au projet logement car elles participent de plus en plus aux activités collectives et communautaires qui leur sont proposées. Elles viennent régulièrement au local communautaire afin, entre autres, de briser leur isolement et d'échanger avec l'intervenante présente ou les autres locataires, participer aux activités collectives ou simplement profiter des services d'Internet, du téléphone, etc. L'accompagnement offert est adapté aux besoins de chacune.

Depuis le début du projet en mai 2006, onze jeunes femmes ont pu bénéficier d'un logement du projet de Passages pour une période de plus d'un an. Deux locataires ont quitté au terme d'un an et une seule est demeurée moins de six mois. Une autre y est depuis le début du projet. Nous croyons donc que ce projet répond aux attentes des jeunes femmes hébergées. Non seulement ont-elles accès à un logement qu'elles peuvent payer tous les mois, mais elles ont tout le soutien nécessaire à leur maintien dans ces lieux.

L'Autre côté de la rue

Les volets d'insertion dans la communauté que sont les ateliers d'art, d'écriture et de théâtre ainsi que les activités d'implication communautaire complètent l'offre d'hébergement.

Plus de soixante participantes s'y impliquent chaque année. Les volets sont des espaces où elles sont participantes et rémunérées et elles s'inscrivent aux activités le jour même.

Quel que soit le projet, **les Passagères** développent leur capacité de faire valoir et de partager leurs idées, leur vision du monde. Par l'organisation ou la participation à des expositions ou des événements et par la création de recueil de textes, Passages assure la diffusion de leurs explorations.

À chaque année, plusieurs activités portant sur des enjeux sociaux mobilisent aussi les jeunes femmes : participation à des rencontres, des manifestations et des activités de sensibilisation touchant les questions de l'occupation de l'espace public, du logement ou du revenu. De plus, dans le cadre du projet d'implication communautaire, Passages offre des possibilités d'implication rémunérées dans la maison ou dans ses logements (entretien, distribution alimentaire, etc.). Nous facilitons également l'engagement des participantes vers d'autres lieux d'insertion.

Pour une politique en itinérance

En répondant aux besoins liés à l'hébergement, l'équipe de Passages rencontre une multitude de jeunes femmes vivant des situations de vie aussi complexes qu'il y a de jeunes femmes

différentes. L'ensemble des personnes impliquées à Passages participe donc aux travaux de réflexion et se joint aux actions, organisées par les organismes partenaires et les regroupements.

Ainsi, parce que plusieurs jeunes femmes vivent avec un revenu qu'on ne peut plus qualifier de faible puisqu'il ne permet pas de vivre décemment et de subvenir à tous leurs besoins de base, parce que plusieurs n'ont pas accès à des logements salubres et sécuritaires à un prix accessible, que plusieurs ne se maintiennent pas en emploi, Passages s'est impliqué activement dans la réflexion entourant la plateforme de revendications du Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ) « Pour une politique en itinérance ».

En ce sens, Passages développera 3 objectifs :

- Le droit de cité
- Le soutien aux pratiques d'insertion dans la communauté
- Le droit et l'accès au logement

Le droit de cité

L'occupation de l'espace public est un enjeu important à Montréal. Avoir pignon sur rue dans l'arrondissement Ville-Marie implique obligatoirement la cohabitation avec l'autre. Important carrefour des affaires, centre névralgique de diffusion culturelle, quartier densément peuplé, arrondissement du centre-ville de Montréal et historiquement ouvrier, ce quartier est aussi celui des nombreux passants et des itinérants. La bonne cohabitation des différents acteurs et le désir d'alimenter cette mixité sociale devraient donc être à l'agenda des décideurs de cet arrondissement. Pour ce faire, la reconnaissance du droit de cité pour tous les acteurs présents dans le quartier doit figurer dans les priorités des différentes instances municipales (politiques, policières, de transport, de gestion de la vie collective, sanitaires...)

Or, depuis quelques années déjà, nous sommes témoin de pratiques discriminatoires à l'égard des jeunes femmes en situation d'itinérance. Chassées dehors de dehors, ces femmes font les frais de plusieurs politiques les excluant de l'espace public. On peut penser au phénomène du « Pas dans ma cour »², à l'émission abusive de contraventions et à l'adoption de règlements municipaux restrictifs à l'égard de ces personnes, ayant vu le jour dans les dernières années.

Pour preuve, Passages, reçoit depuis plusieurs années déjà des jeunes femmes surjudicialisées, qui accumulent des piles de contraventions pour actes et comportements jugés inciviles et elles risquent la prison pour non-paiement d'amendes. Les jeunes femmes que nous hébergeons arrivent aussi de plus en plus démunies devant leurs conditions de remise en liberté. Des jeunes femmes ne peuvent plus se trouver sur certains territoires délimités de l'île de Montréal, si ce n'est l'île en son entier alors que leur famille, leurs amis et leurs ressources s'y trouvent.

La mise en place de politiques de développement social, la modification des règlements municipaux existants et restreignant l'occupation de l'espace public aux jeunes femmes itinérantes

²Le phénomène du « pas dans ma cour » repose sur le préjugé selon lequel la présence de personnes en situation d'itinérance engendre l'apparition de problèmes dans un quartier : bruit, délinquance, insalubrité, pratiques de consommation de drogues, etc. RSIQ, Pour une politique en itinérance, p.12.

et l'élimination de la répression policière envers cette population seraient, pour Passages, un début de réponse claire quant à la reconnaissance publique de l'existence de pratiques discriminatoires envers les personnes itinérantes, qui sont un frein au droit de cité de chacun.

Le soutien aux pratiques d'insertion dans la communauté

De par leur situation, les jeunes femmes fréquentant Passages vivent leur lot de stigmatisation et d'exclusion sociale; faisant d'elles des personnes de second ordre, de seconde zone. « *L'exclusion comporte différentes facettes dont la principale est l'exclusion économique. Celle-ci conduit à l'exclusion sociale, à la perte d'identité, à l'absence de reconnaissance sociale et à la misère morale. Atteintes dans leur dignité humaine, les personnes exclues et les jeunes plus particulièrement, sont coupés des moyens qui leur permettent de participer aux décisions qui affectent leur quartier, leur ville, leur région et leur pays.* »³ Ces pertes de dignité et d'identité amènent les femmes itinérantes à se penser sans droits et sans voix. Les organismes communautaires qui les rencontrent travaillent donc d'arrache pied, depuis plusieurs années maintenant, non seulement à revendiquer la reconnaissance de leur droit mais qui plus est, à sensibiliser directement ces personnes à reconnaître et à exercer leurs droits individuels et citoyens. « *L'intervention doit se matérialiser dans des opportunités intéressantes pour améliorer concrètement leurs conditions de vie. Cela passe par l'action et l'expérimentation de même que par la reconnaissance sociale, dans un contexte de vie structuré et facilitant qui leur permet de prendre conscience de leurs capacités et d'acquérir un réel pouvoir sur leur vie.* »⁴

C'est donc dans cet esprit que Passages, comme beaucoup d'autres organismes communautaires, offre des ateliers favorisant cette expérimentation. L'écriture, les arts plastiques et le théâtre sont, pour les jeunes femmes, autant de petites victoires menant vers une réappropriation du pouvoir sur leur vie et l'amélioration de leur condition de vie. Se reconnaître comme personne, retrouver sa propre identité permettra ultimement de se reconnaître comme citoyenne et de participer à la vie de sa communauté. « *Cela implique une approche globale axée sur les besoins des jeunes plutôt qu'une approche fondée uniquement sur la performance comptable des mesures d'insertion sociale ou économique.* »⁵ Les activités d'implication communautaire de Passages prennent alors tout leur sens.

Le droit et l'accès au logement

L'itinérance est un problème de société dont l'ampleur ne cesse d'augmenter. On sait aussi que la situation du logement est un enjeu important à Montréal, l'accès à du logement abordable ne cessant de décroître. Notons entre autres que depuis 2001, le parc immobilier montréalais a perdu

³ Aubry et al. (1995) dans Fournier, Danielle et al. (2001) : *L'intégration multidimensionnelle des jeunes*. Rapport de recherche, Relais Femmes et Fondation Béati, Montréal, p. 6

⁴ Conseil de la santé et du bien-être (2001) : *Quel temps pour les jeunes ? La participation sociale des jeunes*. Gouvernement du Québec, p. 45

⁵ Robert, Marie et al. (2004) : *Participation sociale des jeunes fréquentant des ressources communautaires : Rapport final*. Montréal, p. 86

un total de 1164 chambres suite à un changement de vocation (transformation en hôtels, en condos,...). En tant que membre du RAPSIM, Passages appuie l'analyse commune à plusieurs organismes et services travaillant auprès des personnes itinérantes à l'effet que « *L'itinérance est un phénomène beaucoup plus complexe que le simple fait de ne pas avoir de toit.* »⁶. En effet, nous croyons que « *L'absence de ressources financières suffisantes, accompagnée de problématiques personnelles et multiples, favorise une expérience d'instabilité résidentielle qui devient de plus en plus complexe et difficile à surmonter pour ces personnes.* »⁷ Nous croyons ainsi que compte tenu de cette complexité, pour cesser la dégradation de leur condition de vie et de santé « *Plusieurs de ces personnes auront besoin d'aide et de soutien en vue d'arriver à une stabilisation résidentielle et de manière ultime, à une réinsertion dans la communauté.* »⁸ Ainsi, selon Passages et ses divers partenaires, le support communautaire est un modèle efficace. Un lieu communautaire comme point d'ancrage et un accès au support quasi permanent nous semblent essentiels pour diminuer l'isolement qui en découle, pour augmenter le maintien en logement et pour faciliter les rapports de bon voisinage.

La construction massive d'unités de logement social, un accès plus grand aux mesures de supplément au loyer et d'allocation logement et des critères d'attribution plus souples et ne pénalisant pas les personnes en situation d'itinérance sont autant d'éléments qui feront en sorte de rendre accessibles les logements pour les jeunes femmes en difficulté.

Par contre, pour certaines personnes ces solutions ne peuvent être à elles seules la réponse à leur besoin de se loger. À certains moments de leur vie, ces personnes auront besoin d'avoir accès à un logement mais aussi d'avoir les outils et le soutien leur permettant de s'y maintenir. Le support communautaire est une réponse que nous jugeons pertinente et un moyen que nous privilégions pour soutenir ces personnes dans leur insertion sociale. Pour ce faire, les organismes communautaires ont besoin que les gouvernements reconnaissent les bienfaits de ces actions et qu'ils les financent à la hauteur des besoins du milieu.

Par contre, il nous est difficile dans le contexte actuel de faire reconnaître, aux principaux bailleurs de fonds publics, ce processus de participation citoyenne et cette démarche d'empowerment. Les objectifs des programmes favorisent le dénombrement de personnes insérées économiquement (marché du travail, programme reconnu de réinsertion à l'emploi ou retour à l'école) et socialement (logement), ne reconnaissant pas les démarches liées à la reprise du pouvoir sur une vie, à l'expérimentation, à la participation citoyenne.

Passages, joint donc sa voix à celle du RSIQ pour revendiquer la reconnaissance et un meilleur financement des pratiques d'empowerment, d'éducation populaire, de mobilisation, de participation citoyenne.

⁶RAPSIM, Pour un financement adéquat du support communautaire en logement, p.3.

⁷ Ibid., p. 3

⁸ Ibid., p. 3

Conclusion

À la lecture de ce document vous serez à même de constater qu'il n'existe pas, pour nous, une seule réponse à l'itinérance. Il s'agit d'un phénomène complexe qui touche des milliers de jeunes femmes ayant vécu des situations multiples et pour lesquelles les réponses doivent être adaptées à leurs besoins. Nous ne pouvons, en tant que société répondre à tous leurs besoins individuels mais nous devons agir sur les facteurs structurels de l'itinérance tel que les politiques sociales, la stigmatisation des personnes en difficulté, les politiques municipales de gestion de l'espace urbain, le manque de logements à prix abordables, le manque de financement des ressources liées à l'itinérance (projet de logements sociaux, projets d'insertion sociale, projets visant l'empowerment des personnes,...)

De plus, nous croyons que l'accès à un financement récurrent et à des programmes de subventions nous permettant d'offrir des conditions de travail acceptables à nos équipes de travail (formées et expérimentées), serait un premier pas vers la reconnaissance de la qualité et de l'énorme travail fait par les organismes communautaires.

C'est pourquoi Passages appuie la plateforme de revendications du RSIQ « Pour une politique en itinérance ».

Bibliographie

Conseil de la santé et du bien-être (2001) : *Quel temps pour les jeunes ? La participation sociale des jeunes*. Gouvernement du Québec.

Fournier, Danielle et al. (2001) : *L'intégration multidimensionnelle des jeunes*. Rapport de recherche, Relais Femmes et Fondation Béati, Montréal.

RAPSIM, *Pour un financement adéquat du support communautaire en logement*.

Robert, Marie et al. (2004) : *Participation sociale des jeunes fréquentant des ressources communautaires : Rapport final*. Montréal.

RSIQ (2006), *Pour une politique en itinérance : Plateforme de revendication du Réseau solidarité itinérance du Québec*.

Manifeste des Passagères

Passages est une ressource communautaire pour les jeunes femmes de 18 à 30 ans habitant la région de Montréal. Les Passagères sont des femmes sensibles, ayant un vécu difficile, qui sentent le besoin de s'exprimer et de communiquer. Elles vivent avec des problématiques d'itinérance, de toxicomanie et de violence. Elles ont besoin d'un moment de répit dans un lieu sécuritaire pour refaire le plein d'énergie en laissant les soucis quotidiens de côté et afin de répondre à leurs besoins de base. Ces jeunes femmes ont besoin de respect en tant qu'individus et citoyennes. Elles sont créatives, résilientes, persévérantes et dotées d'une grande force de caractère. Elles sont des filles, des mères, des sœurs, des tantes. Nous faisons partie de ces femmes.

Comme nous n'avons reçu aucune invitation officielle, nous nous sommes réunies afin d'être entendues et de partager ce que l'on pense et ce qui devrait être changé. Nous avons décidé de dire (*haut et fort*) les problématiques, de se présenter en tant que femmes pour détruire les préjugés et briser

les tabous. Beaucoup de femmes itinérantes se retrouvent prisonnières d'un cercle vicieux incluant l'isolement et la violence. À cela peuvent s'ajouter les réalités du travail du sexe et des grossesses. Malgré notre passé difficile, nous avons beaucoup de positif à apporter et ainsi participer à trouver des solutions à plus long terme, permanentes et visant le soutien et la prévention.

Nous souhaitons que les différents paliers de gouvernement continuent à investir dans les ressources adaptées à la réalité des jeunes femmes en difficulté. Nous souhaitons qu'il y ait plus de logements sociaux répondant aux besoins des femmes et plus de visibilité pour les programmes existants. De plus, l'accès aux soins de santé, qu'elle soit physique ou mentale, devrait être gratuit. Nous souhaitons avoir accès à des formations diversifiées et flexibles qui nous permettront d'avoir des conditions de travail équitables et réalistes.

Nous avons besoin d'aide car avec un petit coup de pouce, nous croyons fermement pouvoir aller loin.

Donnons-nous la main pour réussir mieux!